

<https://www.sgdsn.gouv.fr/notre-organisation/decouvrir-le-sgdsn/un-service-au-coeur-de-l-executif>

Placé au cœur de l'exécutif, le SGDSN assiste le Premier ministre dans l'exercice de ses responsabilités en matière de défense et de sécurité nationale. Il appuie notamment la prise de décision politique en assurant le secrétariat des conseils de défense et de sécurité nationale, préside le chef de l'Etat.

Le champ d'intervention du SGDSN couvre l'ensemble des questions stratégiques de défense et de sécurité, dans le domaine de la programmation militaire, de la politique de dissuasion, de la sécurité intérieure concourant à la sécurité nationale, de la sécurité économique et énergétique, de la lutte contre le terrorisme et de la planification des réponses aux crises.

Le SGDSN assure trois missions principales. La première porte sur la veille et l'alerte face aux menaces et aux risques. Dans ce cadre, il est chargé du suivi des crises, de la préparation des plans gouvernementaux et de l'organisation de l'État en temps de crise.

La deuxième mission consiste à conseiller et rédiger les décisions prises par l'exécutif en matière de défense et de sécurité nationale. Le SGDSN contribue ainsi à l'élaboration des projets de loi et des textes réglementaires dans ses domaines de compétences.

Troisième mission, le SGDSN agit comme opérateur, notamment dans la gestion des habilitations, des documents classifiés, des communications gouvernementales – au travers de l'opérateur des systèmes d'information interministériels classifiés (OSIIC) – ou encore de la sécurité des systèmes d'information et la cyberdéfense. Rattachée au SGDSN, c'est l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) qui assure cette dernière mission. Enfin, VIGINUM, le service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères, créé en 2021, est le service technique et opérationnel de l'Etat chargé de la vigilance et de la protection contre les ingérences numériques étrangères.

Par ailleurs, le SGDSN soutient administrativement le GIC et exerce la tutelle du Premier ministre sur l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

Situé au point de convergence de l'ensemble des dossiers intéressant la sécurité intérieure et extérieure de la France, le SGDSN est, à la fois, une administration de mission et un opérateur de sécurité

